GOLF DE LA BAROUGE
MAZAMET - PONT DE L'ARN
Depuis 1956

GRAND PRIX SENIORS DE LA BAROUGE

4 au 6 Juillet 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

Article 1 - **Participation :** Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant plus de 50 ans le premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le 4 juillet 1975 et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.4.4.5 (2. Joueur).

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs :**

Une série Dames Index inférieur ou égal à 18.4	Départs marque **Rouge**
Une série Messieurs Index inférieur ou égal à 15.4	Départs marque **Jaune**

Le nombre total des engagés sera limité à 72 joueurs (dont 7 wild-cards) comprenant 20 places réservées aux dames. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon les critères suivants :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Si le quota n'est pas atteint, les places et les wild cards restantes pourront être utilisées pour compléter le Classic Mid-Amateurs qui se déroule le même jour.

Article 3 - **Formule de jeu : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.**

Vendredi 4 Juillet 2025	**18 trous Stroke-Play**
Samedi 5 Juillet 2025	**18 trous Stroke-Play**
Dimanche 6 Juillet 2025	**18 trous Stroke-Play, pour les qualifiés qui ont passé le Cut.**

Article 4 - **Qualification :** après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 5 - **Droits d'engagement :** (journée d'entraînement incluse)

Non-abonnés Golf de La BAROUGE	110 €uros
Abonnés Golf de La BAROUGE	60 €uros

Article 6 - **Clôture des engagements et inscriptions : le Jeudi 19 Juin 2025 à 18 heures**

Inscription uniquement en ligne : https://www.linscription.com/pro/activite-216952

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement
Sur site www.golfmazamet.fr .

Article 7 - **Classement et Départage :**

Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.4.4.5 (5. Classement)

Article 8 - **Prix et récompenses :** (non cumulables)

Classements Généraux : Dames : les deux premières	Messieurs : les trois premiers

Article 9 - **Remise des prix :** Dimanche 6 juillet 2025, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE LA BAROUGE
665 route du golf - LA BAROUGE - 81660 PONT DE L'ARN
Tél. 05 63 61 06 72 – Mail : labarouge@golfmazamet.fr – Site internet : www.golfmazamet.fr
Facebook : Golf Club de LaBarouge Mazamet Pont de L'Arn - Instagram : golfbarouge

LES DOUBLETTES DE LA BAROUGE

Article 10 - **PARTICIPATION :** Tous les inscrits au Classic Mid-Amateurs et au Grand Prix Seniors de LA BAROUGE participeront automatiquement aux doublettes.

Article 11 - **LES DOUBLETTES :** formule de jeu en équipe intégrer dans le Classic et le Grand Prix pour tous les participants.

FORMULE DE JEU : Tous les participants composeront librement une équipe de 2 joueurs et/ou joueuses (mixte ou non-mixtes), (mixte Mid-Am avec Sénior ou pas) bref, composition au choix.

Article 12 - **CLASSEMENT PAR EQUIPES :** pour chacun des 2 premiers tours du Classic et du Grand Prix, le meilleur score par trou de l'équipe sera retenu. **Le Classement final des équipes sera le cumul des meilleurs scores NET par trou sur les 2 premiers tours**. Les éventuels ex-aequo seront départagés sur le cumul des cartes de scores NET de l'équipe sur les 2 jours.

Article 13 - **PRIX : les 3 premières équipes les mieux classées en NET seront récompensées.**

Article 14 - **REMISE DES PRIX suivie d'un COKTAIL DINATOIRE :** à l'issu de la 2nd journée le samedi 5 juillet 2025, aux environs de 19h30 offert à tous les participants.